NÉCROLOGIE.

Nous avons le regret d'apprendre que M. Numa Lacoste, natif de la Nouvelle-Orléans, est mort dimanche dernier, à Paris, à l'âge de 64 ans.

Une dépêche alarmante avait annoncé à son fils, semaine dernière, que M. Lacoste avait été frappé d'apoplexie, et que son état était fort grave. Puis était transmis, à quelques heures d'intervalle, un second télégramme qui avait dissipé ces alarmes. La triste nouvelle a donc été un coup de foudre pour les membres de la famille du défunt qui résident à la Nouvelle-Orléans.

M. Lacoste avait passé une grande partie de sa vie en cette ville; il y avait tenu un rang dans le monde des affaires, où il était entouré d'une grande et légitime considération. Grâce à son honorabilité, grâce à sa nature excellente, il ne comptait ici que des amis.

Depuis longtemps déjà il vivait à Paris; mais, l'an dernier, il avait rendu une courte visite à la Nouvelle-Orléans, où il avait reçu chaud accueil de ses compatriotes, de toutes ses connaissances d'autrefois. Seulement il nous sembla qu'au moment de son départ, sa santé avait faibli, qu'une sorte de prostration se manifestait en lui. Dans tous les cas cette altération ne fut que passagère; le séjour de Paris parut lui rendre toute sa vigueur. Sa mort, alors que tout indiquait en lui bien de la vitalité encore, sa mort a donc été un coup bien imprévu pour les siens; elle est un grand deuil de plus pour cette famille qui, tout récemment, éprouvait un malheur immense en perdant l'un de ses membres par le plus horrible des accidents.

Nous envoyons nos compliments de condoléances à la veuve de M. Numa Lacoste, à ses enfants, à tous les siens.

Théâtre de l'Opéra

Le charmant spectacle à la Matinée d'aujourd'hui *Lucie* et le ballet de l'Opéra de Bizet, *Carmen*, était annoncé pour demain, mais l'ouvrage n'étant pas encore absolument prêt, ne passera vraisemblablement que lundi.

Le programme de demain est la répétition générale de la dernière matinée: *La Fiancée du Rémment*, *Le Maître de Chapelle*.

On nous dit que l'engagement de Mlle Romeldi a pris fin, et qu'elle est sur le point de nous quitter. Nous n'avons pas causé à ce sujet avec M. Mauge et le gérant donc rien affirmer là dessus. Nous espérons, néanmoins, que cette rumeur n'est pas fondée.

Mlle Romeldi est, à justes titre, l'une des favorites du public, et nous avons la conviction qu'elle rendrait d'importants services au répertoire. On avait parlé, entr'autres, d'un ouvrage qui devait être chanté par elle et par Mlle Dérivis.

Avant

Outre sa jolie partition qui domine l'œuvre de Bizet, est de celles qui exercent une puissante attraction sur notre public et tout spécialement sur la partie féminine de celui-ci.

Un tel reprise aurait une saveur toute nouvelle, si les deux rôles de l'ouvrage étaient chantés—comme nous l'avons fait précédemment pressentir—par Mlles Romeldi et Dérivis. Le concours de ces deux cantatrices, dans un même opéra, assurerait, croyons-nous, de belles recettes, de belles soirées.

Nous espérons donc, et pour lui et pour nous, que M. Mauge s'en tiendra à sa première idée, idée excellente—et que la reprise avec ces deux artistes aura lieu avec les vacances de la Toussaint des deux Duchesses.

Patti

Encore cette fois nous devons nous borner à rapporter que l'événement artistique tant attendu, le concert spectacle de Patti aura lieu lundi prochain, 20 décembre, au St Charles. Le programme de cette soirée unique, dont nous reparlerons bientôt, est d'une rare richesse. Il se compose de deux parties. La première partie comprend le concert proprement dit; la célèbre cantatrice s'y fera entendre dans la scène de folie de la *Lucia* (avec flûte obligée) et un morceau de *Linda di Chamounix*. *La prière du Dieu*); *O luce di quest'anima*. La seconde partie se compose des plus belles pages du premier et du second acte de *Semiramide*; entr'autres, le merveilleux duo de Sémiramis et Arsace, par Mme Patti et Mme Scalchi, est conservé.

On entendra dans cette même soirée MM. Ivanhoff, ténor, Galassi, baryton, Novara, basse.

Le concert commencera à huit heures, par l'ouverture de *Zampa*, Hérold, qu'exécutera un orchestre de 50 musiciens, dirigé par M. Luigi Arditi.

Le piano sera tenu par M. Romualdo Sapio.

Les compositeurs qui figurent dans ce programme sont Hérold, Adam, Meyerbeer, Donizetti, Donizetti, Verdi, Rossini, Penichella, Massenet, Polzoni. Un beau orgueil fait à Patti, dont ce concert sera l'adieu définitif.

Harmony Club.

Nul Club à la Nouvelle-Orléans n'est composé d'éléments plus précieux que celui dont nous venons d'écrire le nom. Toutes les professions y sont représentées par des hommes qui tiennent ici le haut pavé, et qui, en se joignant à une Association, lui portent déjà un gage de progrès, de prospérité.

Cette composition explique la marche en avant, le succès du Harmony Club.

Succès si complet que la société, grandissant encore et encore, elle s'est songer à se donner un nouveau local, placé dans un quartier central, élégant. Du projet à la réalisation il n'y a pas eu loin pour les très entreprenants membres du Harmony Club. La possession d'un nouveau local est fait accompli aujourd'hui.

Et ces messieurs en sont si fiers qu'ils ont eu la coquetterie de vouloir le montrer à tout un monde: de visiteurs qui se pressaient là, lundi soir. En quel nombre ont-ils défilé? nous ne saurions vous le dire; il est impossible de les compter. Ce que nous pouvons écrire, néanmoins, c'est que le Club avait lancé environ 4000 invitations.

La réception, qui a duré de 11 heures du matin à 11 heures du soir, a été splendide, et sous le rapport de l'accueil et sous celui de la décoration des salons.

Il serait difficile de dépenser plus de goût, plus de luxe comme il faut, qu'on n'en a déployé dans l'ameublement, dans l'ornementation de ce vaste salon. Tout y est remarquablement combiné pour donner un charmant spectacle aux yeux; les meubles en sont exquisement choisis et sous le rapport de la forme et comme diversité de tons, et comme confort.

Outre ce salon, où abondent les objets d'art, et tous ces mille riens qui forcément font partie du luxe actuel, il faut citer la salle de bal, où l'on a remarqué des fresques d'une jolie exécution, et qui a tellement plu aux visiteuses, qu'elles ont voulu s'y attarder aussi longtemps que possible. Or comme cette halte avait sa signification manifeste, et comme messieurs les membres du Club de l'Harmonie savent ce que parler veut dire, vite le désir était satisfait et l'on improvisait une soirée dansante. Celle-ci a même mis tout le monde en goût, et le Harmony Club qui ne fait point les choses à demi, a arrêté séance tenante, qu'il donnerait un bal d'inauguration le 21 décembre, charmant prélude à la grande fête de Noël.

Ces messieurs du Club, jugeant que leur local, si vaste qu'il soit, ne saurait suffire à recevoir commodément tous leurs invités, se sont décidés à donner cette première fête de nuit au Gregowald Hall.

Merci à nos amis de l'Harmonie pour l'invitation qu'ils nous avaient adressée, et les compliments pour la façon toute... dont ils se sont installés à leur nouveau local, rue du Canal No 150.

Why Public Men Break Down.

BUSTLE, WORRY, CARE, ANXIETY, LONG HOURS, LATE HOURS, NO RELIEF FROM MENTAL STRAIN.

These are the Causes which are Undermining the Physical and Mental Condition of our Public Men to-day.

RESULTS Wakefulness, nervous prostration, languor, lassitude, mental and physical exhaustion, general debility. Suffering from these

REQUIRE to make additional drafts on their worn-out body and brain, until they refuse longer to respond, and they yield to paralysis and apoplexy; and the whole nation suffers in their sufferings or

REGRETS their loss. This is no idle tale. The records of the men high in public esteem, and holding positions of important trust, verify the plain facts we have stated. The

LESSON taught by this condition of affairs, is fully and freely emphasized in the public press of the day. The errors of public life, the improper demands upon the time and strength of public men are clearly set forth, and still we end every week of the exhaustion and breaking down of some trusted and high official.

MUST they still bear the strain, must they still submit to the exhaustive demands of constituents and public. Can they see no way but to endure and suffer as long as they hold their position?

THEN we offer to these overworked, exhausted sufferers, a *Boon* which will enable them to bear their burdens, will lighten their sufferings. It is

BROWN'S IRON BITTERS.

Its use will enable you to sleep at nights, will strengthen and calm your nerves. Will give life and vitality to the blood and brains, and the tired feeling, the languor and lassitude will disappear. It will remove general debility, and

BUILD YOU UP.

TAKE this remedy—you need it. It is not a beverage. Contains no whiskey. Is a skilfully compounded and accurately prepared blood purifying and strengthening medicine, Iron is so combined with alteratives without the use of deleterious or dangerous acids that this remedy stands alone, above all others, as the most reliable active agent for the cure of impurities of the blood, and diseases of the stomach, liver and kidneys. Brown's Iron Bitters will cure headache and constipation. Relieve dyspepsia, promote digestion, and

PREVENT paralysis and apoplexy. Will remove rheumatism and neuralgia, and is a perfect anti-malarial. Chills and fever, spring fever, all malarial fevers yield at once to the curative powers of Brown's Iron Bitters. To make the appeal

PERSONAL we say to the President, the Cabinet Officers, Members of Congress, Judges of the Courts, officers of the Army and Navy, you have the example before you. If the ill effects of the climate, the demands of the excessive demands on your strength by the duties of your position, and the long late hours and constant mental strain. Your associates should furnish you warning. Our

ADVICE to you is to keep Brown's Iron Bitters by you, use it as a preventative as well as a cure, and it will prove to be no more startled by your sudden attacks and breakings down of high and trusted officials. It is about a

HOME preparation. Brown's Iron Bitters is made in Baltimore, and it receives the endorsement of physicians, chemists and people. This is a strong point in its favor. Think! The sales of Brown's Iron Bitters in Baltimore reached [illegible] its cures so wonderful that many imitations have sprung up. But don't be deceived. Look

GENUINE has trade mark and crossed red lines on the wrapper. Sold everywhere. Only [illegible] Bottle Made only by the Brown Chemical Co., Baltimore, Md.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 14 décembre 1886
Thermomètre de R. Schiff, Opticien
No 124 rue Royale

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	46	7
Midi	55	13
3 P M	57	13
6 P M	56	13

Nlle-Orléans, 14 décembre 1886 2 p m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	49	Nashville Tenn	49
Augusta, Geo	54	Pittsburg Pen	74
Savannah, Geo	52	Cairo, Ill	52
Mobile, Ala	54	Davenport, Iowa	32
Montgomery, Ala	53	Dubuque, Iowa	37
Vicksburg, Miss	63	Keokuk, Iowa	39
Galveston, Tex	64	La Crosse, Wis	22
Indianola, Tex	--	St Louis, Mo	57
Shreveport, La	67	St Paul, Minn	19
Corsicana, Tex	--	Leavenworth, Kan	36
Chattanooga, Tenn	52	Omaha, Neb	29
Cincinnati, O	40	Taukton, Mass	29
Louisville, Ky	47	New York, N.Y	33
Memphis, Tenn	56	Nlle-Orléans	62

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Naissances.

Mme Daniel Mooney un garçon
Mme John Kuntz une fille
Mme John C. Hanules une fille
Mme Henry Eagle un garçon
Mme Jean Lex un garçon
Mme Jacob A. Meyer, une fille

Mariages.

Emanuel J. Craighead à Mlle Eleonora A Howard.
Emile Dupart à Mlle Mary Williams
C. Otto Weber à Mlle Rita Bohn
Farragut E. Doyle à Mlle Pauline S. Durand
David Boulnage à Mlle Caroline Perez
Heinke G. Schmidt à Mme Vve Catherine Hagermann

Décès.

Martin White, 21 ans, Septième et St David
Jules Guyol, 50 ans, Dauphine et Dumaine
William J. O. Bowen, 14 jours, Girod et Carondelet
Mlle Celia T. McGuirke, 25 ans, Tricou et Dauphine
Boyd Alfred S. Harris 27 ans, 203 Douane.
Smith, 55 ans, 2 South.
Philippe Abadie, 60 ans, 121 S Basin.
Joseph W. Beggs 4 ans 36 Washington
John Lex, 12 heures, 79 Carondelet Walk
James Goodwin, 51 ans, Hopital de Charité.
Mary Catherine Bowers, 7 ans, Jackson, Algiers.
Mme Vve Anne Saux, 67 ans, Sauxville, Algiers.
Ellen Edwards, 8 ans, Tunisburg, Algiers
Rachel Bush, 78 ans, Tunisburg, Algiers.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

James B. Arnoult à Chas. Ford, un terrain dans le 3me district, dans l'Ilot borné par les rues Chartres, Delaronde, Lizardi et Foratall, $60.

Héritiers de J. P. O'Keefe à Mme W. Larduer, la moitié indivise d'un terrain dans le 6me district, dans l'Ilot borné par les rues Berlin, Milan, Jersey et Tchoupitoulas, $250.

Peoples Homestead Association à Mme Vve Raymond A. Bourke, deux terrains dans le 4me district, dans l'Ilot borné par les rues Collège, Ste. Marie, Chestnut et Felicity Road, $4100.

James Simeon à John W. Cloud, un terrain dans le 6me district, dans l'Ilot borné par les rues Soulat, Dufossat, Camp et Magasin, $450.

E. C. Abadie à Saml. Soaso, un terrain dans le 5me district, dans l'Ilot borné par les rues Soulat, Dufossat, Camp et Magasin, $450.

E. C. Abadie à Saml. Soaso, un terrain dans le 5me district, dans l'Ilot borné par les rues Pierre, Delaronde, Seguin et Bouny, $1200.

Peter Buhler à Mme Veuve Andrew Dumont, un terrain dans le 5me district, dans l'Ilot borné par le Chemin Public on Patterson, la rue Thayer, et les avennes Atlantic et Pacific, $700.

Hugh Doherty au Mutual Building & Homestead Association, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilot borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, $200.

George Sick à Joseph Bagert, six terrains dans le 3me district dans l'Ilot borné par les rues St-Bernard, Havane, Libéral et Force, $2,400.

Mme Vve Oscar Nézat à Louis Maurice, deux terrains dans le 3me district, dans l'Ilot borné par les rues Nouveau St. Bernard, Force, Nouvelle-Orléans et Verin, $250.

John Gueydan à Jean P. Boyle, quatre terrains dans le 3me district, dans l'Ilot borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prosper, Nouveau St. Bernard et Sollicelle, $1000.

Mme Josephine Gordon à Mme Nettie Carroll, les trois-quarts indivis d'un terrain dans le 3me District, dans l'Ilot borné par les rues Beau-Enfants, Mandeville, Espagne et Amour, $1125.

Cour de District des Etats-Unis.—Robert Graham et autres contre le steamer St. John—Réclamation de gages et s'élevant à $34.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Maddux Hubbard & Co. contre Catherine M. Ryan femme de John J. Ryan—Jugement en faveur du demandeur $1,359 30.

Les Etats-Unis contre M. Soloman—Action de revendication d'une somme de [illegible]—Verdict de culpabilité.

Cour suprême.—La cour annule la nomination de T. Wharton Collender, a été arrêté pour avoir tiré un coup de revolver au coin des rues Annonciation et Tchoupitoulas.

Conseil municipal.—Le Conseil municipal a tenu hier sa séance hebdomadaire à 7 heures 5, 22 membres répondaient à l'appel.

Le maire présidait la séance.

Pétitions et communications:

Une pétition de Mme Alla Hamilton pour réduction d'assessement de $11,000 à $5,000 sur une propriété située au coin des avenues Louisiana et St-Charles.

Une pétition de D. Leech, pour réduction d'assessement de $1900 à $1600 sur une propriété située au coin des rues Félicité et St-Thomas, l'assessement avait déjà été réduit par le conseil en 1885, à $1600.

Une pétition des citoyens du 6me district demandant au Conseil de pourvoir le commissaire des travaux publics d'avoir à faire réparer les nombreux ponts en mauvais état qui se trouvent dans ce district, notamment dans la rue Constantinople.

Une communication de Vidalat & Cie, relative à la location des marchés et dans laquelle ils offrent de les prendre à bail pour trois ans pour régulariser leur proposition.

Une pétition de Emile Tujagne pour annulation d'assessement pour des raisons exposées dans la pétition.

Une pétition de la New Orleans Auxiliary Sanitary Association qui demande au Conseil de lui allouer une somme de $10,000 pour la couvrir des dépenses qu'elle est tenue de faire pour le fonctionnement des pompes sociétaires, fonctionnement qui doit être non seulement maintenu mais augmenté.

Une communication des officiers de la Société St-Vincent de Paul, qui demandent l'inscription de leur société sur la liste des Sociétés de Bienfaisance afin de profiter des allocations faites par la ville à ces sociétés.

Sur la motion de M. Moon, celles des communication qui ont trait aux écoles ont été référées au comité du Budget et le Président du Bureau des Ecoles a été invité à assister à la séance.

Le rapport du trésorier pour la semaine se terminant le 11 décembre a été lu ainsi que les rapports de divers autres comités.

Le comité du feu et d'éclairage a approuvé les nominations de I. N. Marks, James Weir, John Journée, Charles A. Butler et Geo. Schneider au grade de commissaires.

L'offre de la Barber Asphalt Company relativement au pavage de la rue Colisée n'a pas été approuvée par le comité des rues et déclarée bas, la proposition ayant été faite trop tard.

Le Conseil a renvoyé la question devant le comité.

Les comités réunis de police et d'ordre public ont présenté un rapport par lequel ils déclarent rejeter toutes les propositions faites pour le fermage des marchés, à l'exception de celle de Vidalat & Cie. Le rapport porte la signature de MM. Lord, Amann, Burke et Miller.

Une communication signée de MM. Gardiel, Sliger et Carroll, qui s'opposent à cette decision, a été présentée au Conseil. Ces messieurs préféreraient voir le Conseil accepter l'offre la plus élevée ou mettre les marchés aux enchères publiques, après en avoir annoncé la vente pendant cinq jours.

Le comité de police a fait le rapport suivant: Les poursuites sont abandonnées contre le chef de police Zach. Bachemin, accusé de s'être conduit peu convenablement.

Le même, pour négligence et incompétence, suspendu de ses fonctions pendant quinze jours et suppression d'appointements durant la suspension.

L'homme de patrouille, E. Hauhhan, ivresse, suspendu de ses fonctions.

L'homme de patrouille, R. Simmons, négligence, ivresse et mauvaise conduite, même peine.

L'homme de patrouille, P. Mulholland, négligence: l'accusation est retirée.

Le capitaine J. Schlumbrecht, pour conduite peu convenable, a été condamné à perdre deux jours d'appointements.

Une pétition d'un nouveau compétiteur pour la location des marchés a été lue au Conseil. Elle est ainsi conçue:

A l'Hon Maire et au Conseil de Ville de la Nlle Orleans:

Messieurs,

Les soussignés offrent pour la location des marchés la somme de $145,250 par an; ils promettent, en outre, de consacrer pendant la première année du bail une somme de $10,000 à la réparation des dits marchés.

Dans le cas où le Conseil remettrait à une date plus éloignée la vente des dits marchés, nous consentirons à payer au mois de janvier 1887 une somme de $16,500.

Vous trouverez ci-inclus un cheque de $5000 représentant la somme demandée dans les spécifications.

Respectueusement,
P. J. RELLY & CO.

Une communication du maire dans laquelle il soumet de nouveau au Conseil la pétition qui lui a été soumise le 12 octobre par les citoyens du 6me district qui demandent à être mieux protégés contre les incendies, ainsi qu'une autre pétition signée par toutes les compagnies de la ville et appelant l'attention sur la nécessité qui s'impose de placer une pompe dans le 7me ward.

Le maire a donné l'autorisation de faire telles dépenses qui seraient jugées nécessaires pour satisfaire cette demande.

M. Sliger présente une ordonnance relative à la nomination d'inspecteurs de machines à vapeur etc.

M. Miller prétend que l'ordonnance a reçu l'approbation de l'Attorney de la ville et que les amendes peuvent être prélevées. Après une longue discussion. L'ordonnance est rejetée.

Adoption des ordonnances relatives aux finances.

Section de l'ordonnance de M. Amann, relative au contrat avec la Firemen's Charitable Association du 3me District pour l'extinction des incendies à Algers pendant une période de 5 ans pour la somme de $10,000 par an.

M. Walshe propose d'amender l'ordonnance en constituant un bureau d'administration composé de 5 citoyens.

Cette proposition est acceptée.

M. Farrell propose d'amender la même ordonnance en demandant à la compagnie de construire des puits à incendie et de fournir 1000 pieds de tuyaux. Cette proposition reçoit aussi l'approbation du conseil et l'ordonnance ainsi amendée est enfin adoptée.

Adoption finale de l'ordonnance rendant plus effective l'ordonnance relative aux femmes prostituées. Cette demande avait été faite il y a quelque temps par le juge Burthe.

Sur la motion de M. Garidel, on est revenu sur la question de la nomination d'inspecteurs des machines à vapeur et la question a été référée au comité des rues et débarcadères.

L'ordonnance de M. Manbarret relative au pavage de la rue Marais, a été renvoyée devant le comité.

Adoption de l'ordonnance de M. Miller par laquelle M. Joseph Andrews obtient l'autorisation de construire une maison en bois, rue Carondelet près de la rue Delord.

M. Alex Brewster obtient aussi l'autorisation de construire une maison en bois, au coin des rues Royale et Marigny.

L'ordonnance de M. Moon, par laquelle il annule une première ordonnance déclarant que tous les contrats devront être imprimés, a été lue et la discussion en a été renvoyée à une autre séance.

Adoption de l'ordonnance relative à l'annulation des taxes sur la propriété de MM. Wilmont & Cie.

Adoption d'une ordonnance par laquelle il est défendu de porter une accusation contre toute personne qui doit à la ville soit les taxes, soit toute autre redevance.

Lecture de l'ordonnance de M. Saucier relative à l'extension du bail des marchés. A la surprise générale, M. Saucier propose de renvoyer la discussion de cette ordonnance à une autre séance. La motion est adoptée.

Pelican Hook & Ladder Fire Co.—Cette société a procédé hier à l'élection de ses officiers pour l'année 1887. A cette occasion, elle a parcouru les rues de la ville et nous a donné une sérénade en passant devant nos bureaux. Nous la remercions de cette attention.

Voici les noms des officiers élus:

*William LeMonnier, président.
*A. M. Ausois, vice-président.
*Joseph Béranger, 1er assistant.
*Ben Brunsau, 2d assistant.
*P. H. Lanaux, secrétaire.
*Ferdinand White, trésorier.
Hon. A. Prados Jr, grand marshal.
*E. D. Terrebonne, aide-de-camp.
*Alex Pujol, *Jules A. Bonnalon, Henry Andry, délégués à la F. C. A.
P. Sauvage, Sauvage, Joseph Bazet, délégués.

REMARQUE:

Léon Bertoli président.
F. Quéfinger, vice-président.
Paul Bouquet, secrétaire.
P. H. Allemand, trésorier.
F. C. Fouchinger est un des plus anciens membres ayant joué en 1860.

Metairie Fire Co. No 4.—Nous avons plaisir à remercier cette compagnie de la sérénade dont elle nous a gratifié à son passage et à donner la liste des officiers élus:

J. B. Fagot, président.
A. A. Kar, 1er vice-président.
John Jacques, 2d vice-président.
John Lacourrège, trésorier.
Chas. E. Sloan, secrétaire aux minutes.
Jas. J. Peppard, secrétaire aux finances.
P. Lacourrège, assistant secrétaire.
A. Bertonlère, foreman.
John F. Peppard, 1er assistant.
P. J. Scheib, 2d assistant.
Chas. F. Fromps, gardien et ingénieur.

Société Washington No 20.—A l'occasion de la réélection de ses officiers la société Washington a réuni ses membres à un splendide banquet au sortir duquel elle a paradé à travers les rues de la ville. Sur son parcours elle nous a gratifié d'une sérénade accompagnée de fusées. Nous lui offrons nos remerciements.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

HORRIBLE ACCIDENT.

INCENDIE DU STEAMER "J. M. WHITE."

UN GRAND NOMBRE DE VICTIMES.

Memphis, 14 décembre. Le bruit courait dans toute la ville que l'élégant steamer J. M. White faisait le service entre Vicksburg et la Nouvelle-Orléans, a brûlé ce matin de bonne heure à Pointe Coupée. Post Office près de Baton Rouge, et que cinquante personnes ont péri.

Memphis, 14 déc. La perte du steamer J. M. White est confirmée. La brûle hier soir à 11 heures jusqu'à la ligne de flotta son pendant qu'il était arrêté près du bayou Sara. Une trentaine de personnes ont péri; les victimes en grande partie sont des femmes et des enfants.

Presque tout l'équipage s'est sauvé. Parmi les personnes qui ont péri dans le désastre figurent M. Cox, le surintendant du chemin de fer Vidalia et Natchez, ainsi que sa femme et ses enfants.

Tous les livres du bateau sont perdus. De nombreuses dépêches ont été reçues par les lignes télégraphiques du Louisiana New Orleans & Texas R. R.

Memphis, 14 déc. Le J. M. White était le bateau-steamer qui sautait hier soir le Bayou Massacre. Il se rendait à la Nouvelle-Orléans et avait à bord un chargement de coton d'une valeur de 2000 balles au moins.

Les passagers et hommes d'équipage survivants ont été très rares et ont été à la Nouvelle-Orléans.

Memphis, le 14 déc. Un télégramme de J. M. Pierce, agent de station à Baton Rouge, fait à M. J. M. Edwards, administrateur général de la Mississippi Valley Route, dit qu'il est impossible d'obtenir les noms de ceux qui ont péri ou qui se sont sauvés dans ce terrible désastre du steamer J. M. White.

Quelques passagers seulement sont arrivés à Baton Rouge, le reste est parti pour Bayou Sara. Les seuls noms des victimes qu'on ait pu avoir jusqu'ici sont: M. Stafford et femme et seraient, de Wash. Ford et capitaine de Wm. S. Hays. Tous les officiers se sont sauvés. Nous ne voulons rien dire [illegible] prétend qu'un grand nombre d'autres passagers qui [illegible] ont été sauvés par un [illegible] d'hommes d'équipage qui [illegible] Texas.

Le navire du steamer J. M. White est [illegible] dans les eaux [illegible] effroyable qui s'est [illegible] qu'il était amarré [illegible] semblait être [illegible] à bord.

Nous avons reçu [illegible] rité sur cette catastrophe [illegible] parts qui disent [illegible] de soixante [illegible] autre chose plus [illegible] mités dont notre communiqué a [illegible] été frappé.

On le sait, c'est au débarcadère Ferrier, Pointe Coupée, qu'à 10 heures 25 du soir, [illegible] 14 décembre le cri au feu retentit de nouveau à nos oreilles au milieu de poitrines et [illegible] les scènes de terreur. La plupart des passagers étaient dans leurs cabines dormant, et tandis qu'on se hâtait de [illegible] toutes les parties du bateau pour amener et à ceux-ci le danger qui les menaçait, le feu, avec une vitesse inouïe, [illegible] table, courait sur ce steamer chargé de 3500 balles de coton, de 8000 sacs de graines de coton et de 300 barils d'huile.

C'est à dire que tout était aliment pour les flammes et que la consternation, le désespoir qui étaient partout, leur promettaient plus de victimes encore.

L'incendie avait été découvert par le second ingénieur, Thomas Barry, qui était alors de garde. Cet incendie s'était manifesté à lui d'abord, sous la seule forme d'un globe, ressemblant quelque peu à l'éclat d'une lanterne. C'est de cette petite lueur qu'allait naître la conflagration qui devait dévorer tant d'existences.

A ce moment, un garde, du nom de Miller, se mit à sonner la cloche, pendant au second pont, et demeura à ce poste du devoir jusqu'à la minute où il lui fallut l'abandonner, étreinte, enveloppé qu'il était par les flammes, toujours, toujours faisant chemin. A ce signal d'alarme, d'autres employés du bord, William Metjroery, le ingénieur, et John Pallaster, son aide, se précipitèrent aussi, afin de réveiller les hommes reposant sur le pont appelé Texas, et se distinguant la personne, ils appoderent que tous avaient quitté ce Texas, et à travers flammes et fumée ils parvinrent à gagner le rivage, en se servant des épontilles, des étais se trouvant à l'inboard du bateau. Ils avaient essayé de faire jouer deux tuyaux et de lancer autant d'eau que possible sur le feu, mais celui-ci arrivant à eux, les avait contraints à ne plus songer qu'à sauver leur vie.

On ne saurait décrire avec quelle rapidité l'incendie courait; course vertigineuse; si bien qu'en quelques secondes on ne voyait plus du steamer que la gigantesque masse brûlante qui le consumait. La cabine était envahie, et pardessus les pétillements, les crépitations du feu, on entendait les cris déchirants de ceux qui étaient prisonniers de cet incendie, infranchissable pour eux, prisonniers de la mort. Ces cris partaient et du pont des cabines et du pont inférieur; passagers et hommes d'équipage étaient en plein gouffre de feu.

Au premier signal d'alarme, M. Alexandre McVay, premier commis, se trouvait devant le poêle de la cabine.

Aussitôt il courut vers son bureau pour en emporter registres et argent; mais les flammes bondissaient, s'élevaient, se propageaient avec une vélocité telle, qu'il dut abandonner la place, après avoir réussi à retirer du coffre-fort une certaine somme d'argent.

Il songea alors au salut des passagers de cabine; huit dames et neuf ou dix hommes. Pour mieux y parvenir, il réveilla le second commis, John Callahan, qui répondit immédiatement à son appel. Tous deux se rendirent en effet dans les cabines et réveillèrent ceux qui y reposaient.

Ceux-ci, terrifiés, s'en élancèrent dans leurs costumes de nuit, et facile est de se rendre compte de la scène de confusion et d'épouvante qui eut lieu.

Au nombre de ces infortunés se trouvait un passager dont le nom est encore inconnu, mais qu'on sait être le surintendant du Vidalia, Southern Rail Road. Il était là avec sa femme et ses deux petites filles; l'une de neuf ans, l'autre de douze. Il les groupa autour de lui et leur dit de le suivre.

Les flammes s'étaient alors frayé passage à travers la cabine, qu'avait envahie aussi une épaisse fumée. Les passagers coururent, affolés, chercharent une issue quelconque; les uns se portant à l'avant, les autres à l'arrière. Le commissaire était de ceux qui s'étaient portés à l'avant.

En y arrivant, et conseillé par le désespoir, il saisit ses deux enfants et les jeta l'un après l'autre dans les eaux du Mississippi. Il allait, lui-même, se jeter, lui, quand les flammes l'atteignirent: répandues trop vite. Les flammes les avaient encerclés; ils furent brûlés vifs.

Les deux pilotes de quart, John Stout et Bob Smith, se jetèrent aussi dans la rivière, où ils furent miraculeusement sauvés.

Nous avons parlé de la vélocité de l'incendie; elle a été telle qu'il a été impossible de dire qui en avait échappé, qui en avait été victime.

La partie inférieure était envahie par les hommes d'équipage, par les passagers d'entrepont; trente de ces derniers avaient pris passage à bord du "White" à l'embarcadère en amont de celui où on se trouvait, c'est-à-dire au "New Texas Landing." Presque tous, ceux-là ont péri.

Tandis que passagers et équipage s'élançaient du bateau, le tuyau de vapeur fit explosion et fut emporté à 300 yards dans l'air. La force de cette explosion avait été si grande, qu'elle avait aussi lancé dans le vide vingt balles de coton au feu, qui, après avoir tournoyé plusieurs fois dans l'air, retombèrent dans le fleuve.

Immédiatement après l'explosion, on entendit des cris lamentables, qui partaient de la poupe, de l'arrière. On aperçut alors deux femmes de couleur, debout sur cette partie du steamer et qui bientôt disparurent derrière un lugubre rideau de fumée et de flammes.

Le premier point du "White" qui ait cédé, a été la cage révétant les roues. Quand elle s'écroula dans l'eau il se produisit un affreux courant de feu qui gagna le centre du bateau, en dévorant tout sur son passage.

Ceux qui étaient parvenus à se sauver, avaient été recueillis par le steamer "Stella Wild", faisant les voyages entre Bayou Sara et Natchez.

Au moment où le "Wild" recueillait quatre barils de poudre, qui se trouvaient dans sa cale, firent explosion et lancèrent dans toutes les directions coton et bois en flammes.

C'en était fait du "White" alors, il ne restait plus de ce palais flottant qu'une épave carbonisée.

Quand le "Wild" atteignit la rive, des cris "au secours" partirent du milieu de la rivière. On mit aussitôt une chaloupe à l'eau et l'on gagna à force de rames. Pendant d'un partient ces cris.

A travers l'obscurité, on put alors distinguer le visage d'un homme qui se cramponnait désespérément à une balle de coton.

Mais avant qu'on ait [illegible] venir à lui la balle avait tourné [illegible] et quand on y toucha, le [illegible] avait disparu dans l'abîme.

On estime que les victimes sont au nombre de 30 ou 40, mais comme les livres ont brûlé, il est impossible d'indiquer le nombre exact.

Parmi ceux sur la perte desquels il est malheureusement aucun doute, [illegible] le surintendant du chemin de fer de Vidalia, sa femme et ses deux enfants, deux femmes de chambre de couleur de M. Vance [illegible] Amos de la Nouvelle-Orléans, [illegible] homme de couleur [illegible] bagages. Tous, de la Nouvelle-Orléans, [illegible] de couleur [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] passagers [illegible] Wa[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] compagnies [illegible] Texas [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Texas.

Les personnes sauvées [illegible] Louis Muse, [illegible] Alex M. Vay, Le[illegible] Jules [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Texas.

Les personnes sauvées [illegible] Louis Muse, [illegible] Alex M. Vay, Le[illegible] Jules [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Texas.

[illegible]

[illegible]

[illegible]